

## Une histoire de châssis qui fâche le Logis tournaisien - 21/01/2012

### TOURNAI -

La note énergétique de la famille Liebens de Templeuve sera salée cette année, alors qu'elle occupe une maison « basse énergie ».



Quand le contrôleur chargé du relevé des compteurs est passé chez la famille Liebens, à Templeuve, il a levé les bras au ciel en s'exclamant : « 2 000 kW, mais votre consommation en gaz est double de celle des maisons du quartier... »

« Et nous ne chauffons que depuis le mois de novembre, explique Eddy Liebens. Ce n'est pas normal, nous occupons une maison à basse énergie et nous consommons bien plus que les familles nombreuses installées dans le quartier. » La cause de tous ces maux : les châssis coulissants situés à l'arrière de la maison qui, même lorsqu'ils sont complètement fermés, laissent passer l'air. La fissure qui apparaît sur l'un d'entre eux est d'ailleurs suffisamment éloquente.

« Lorsque le vent souffle, il pénètre dans la maison et chasse la pluie. La situation est d'autant plus délicate que nous avons une fille de trois mois ; il est difficile de laisser son parc dans la salle à manger en plein courant d'air ».

Cette situation, les locataires l'ont signalée d'emblée à leur propriétaire, en l'occurrence le Logis tournaisien. Lequel affirme suivre ce dossier depuis plusieurs mois déjà. « La maison de M. Liebens fait partie de quatre nouvelles habitations du Logis réalisées l'an dernier par la société athoise CBD, explique Eddy Sory, directeur du Logis. Une réception provisoire a eu lieu en mai et il est vrai qu'à l'époque, le problème de châssis n'avait pas été relevé. Mais il a été très rapidement remarqué par le locataire une fois que celui-ci a commencé à occuper les lieux. L'entreprise a été contactée à plusieurs reprises par téléphone, on nous a dit que le nécessaire serait fait mais ce n'est toujours pas le cas. Sur l'ensemble des constructions commandées par le Logis, il arrive que des problèmes se fassent jour après l'occupation des locaux. En général, ce type de situation se règle rapidement après un simple coup de fil auprès de l'entreprise concernée. Jamais nous n'avons été confrontés à une telle attente... »

Nous avons interrogé l'entreprise concernée. Dans un premier temps, le chef de chantier a minimisé la situation allant même jusqu'à affirmer que cette maison était loin de présenter un caractère insalubre. Des commentaires que nous avons estimés fort mal à propos et nous en sommes restés là. Jusqu'à ce qu'un autre responsable de l'entreprise, manifestement plus compréhensif, nous rappelle. Précisant cette fois qu'une visite technique des lieux avait été opérée à la mi-janvier et qu'il fallait tout de même leur laisser

le temps de remédier au problème. Et que le nécessaire serait fait... rapidement.

Entre-temps, le Logis a adressé un recommandé à la société en question lui signifiant son désappointement quant au suivi d'après chantier.!

Vincent Dubois (L'Avenir)